

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 02724

Numéro SIREN : 504 431 362

Nom ou dénomination : SFC GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2021 sous le numéro de dépôt A2021/043504

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LYON**

A2021/043504

Dénomination : SFC GROUPE
Adresse : 18 avenue Félix Faure 69007 Lyon -FRANCE-
n° de gestion : 2008B02724
n° d'identification : 504 431 362
n° de dépôt : A2021/043504
Date du dépôt : 29/11/2021

Pièce : Ordonnance du Président du 26/11/2021



5743205

2184092

REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LYON

Le soussigné :

Monsieur Régis LACROIX, agissant en qualité de Directeur Général de la Société SFC GROUPE, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 7 108 000 euros, dont le siège est sis 18 avenue Félix Faure 69007 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 504 431 362 RCS LYON,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

- Le capital de la société sus désignée est divisé en 695 960 actions,
- La Société SFC GROUPE envisage de réaliser une augmentation de son capital social en numéraire, d'un montant de 1 016 216 euros par émission d'actions de préférence, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'entité et personne dénommées, donnant lieu à l'application de la procédure relative aux avantages particuliers.

En conséquence, le soussigné requiert qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir désigner conformément aux dispositions des articles L 225-147 du Code de commerce, L. 228-15 du Code de commerce, R 225-7 du Code de commerce et R 225-136 du Code de commerce :

La société GESCOMM
SARL au capital de 35 000€
121 Boulevard Baron du Marais 42300 ROANNE
390 981 447 RCS ROANNE

Représentée par Valérie GAUMARD, Christophe SEPULCHRE et Stéphane BENEUS en qualité de cogérants

Avec pour mission :

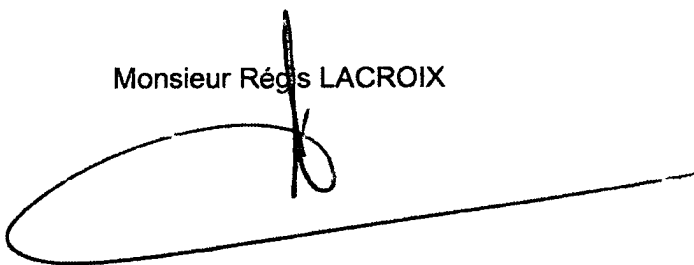
- de décrire et d'apprécier la valeur des avantages particuliers attachés à ces actions de préférence ;
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement octroyés ;
- d'établir un rapport contenant les mentions prévues par les dispositions réglementaires qui sera mis à la disposition des actionnaires.

Est jointe à la présente requête une note descriptive de cette opération.

Fait à LYON

Le 25 novembre 2021

Monsieur Régis LACROIX



NOTE ANNEXE

1. Société émettrice des actions de préférence :

Société SFC GROUPE

Société anonyme à Conseil d'administration

Capital social : 7 108 000 euros

Siège social : 18 avenue Félix Faure 69007 LYON

RCS : 504 431 362 RCS LYON

Activité : expertise comptable, commissariat aux comptes, prise de participations (holding)

Chiffre d'affaires au 31/12/2020 : 2 325 863 euros

Capitaux propres au 31/12/2020 : 20 761 665 euros

Total du bilan au 31/12/2020: 28 210 067 euros

Commissaires aux comptes titulaires : COMPTAGESMA AUDIT et S.R. AUDIT

2. Augmentation du capital social proposée :

Montant maximum de l'augmentation de capital : 1 016 216 euros par création et émission de 99 500 actions nouvelles de préférence, d'une valeur nominale d'environ 10,21 euros chacune à émettre au prix d'environ 50,25 euros chacune, soit avec une prime d'émission unitaire d'un montant de 40,04 euros, et à libérer en numéraire en totalité lors de la souscription.

Suppression du droit préférentiel de souscription :

Le droit préférentiel de souscription des actionnaires serait supprimé et la souscription aux actions de préférence nouvelle réservée à :

- BPIFRANCE CAPITAL I, fonds professionnel spécialisé, représenté par sa société de gestion Bpifrance Investissement, société par actions simplifiée au capital de 20.000.000 euros, dont le siège social est situé 27/31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 433 975 224 ;
- BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT, société anonyme au capital de 128.190.000 EUR, dont le siège social est situé 1 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 348 540 592 ;

Les actions de préférence à émettre bénéficieront des prérogatives et droits privilégiés suivants :

- Droit à un dividende prioritaire, précipitaire et cumulatif : chaque action de préférence donnerait droit, au titre de chaque exercice social et pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31/12/2022, à un dividende prioritaire et précipitaire cumulatif, versé par préférence aux actions ordinaires, prélevé sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

ORDONNANCE

Nous, Thierry REGOND, Vice-Président du tribunal de commerce de Lyon,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société SFC GROUPE SA, sise 18 avenue Félix Faure 69007 LYON RCS Lyon 504 431 362

Tendant à voir désigner un commissaire aux apports dans le cadre d'une augmentation de son capital social pour apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à son profit.

Vu les dispositions des articles L.225-147, R.210-19, R.225-7 et R.225-136 du code de commerce.

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports :

La société GESCOMM SARL
121 boulevard Baron du Marais 42300 ROANNE

inscrite sur la liste prévue à l'article L. 822-1 du code de commerce,

avec mission :

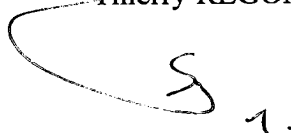
- de décrire et d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des avantages particuliers attachés à ces actions de préférence,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement octroyés,
- d'établir un rapport contenant les mentions prévues par les dispositions réglementaires qui sera mis à la disposition des actionnaires.

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lyon, le 26/11/2021

Le greffier,
Mireille BASSON

Le Vice-Président
Thierry REGOND



Frais de greffe de la présente ordonnance : 31.39 € TTC (21.24 € HT – 4.25 € TVA – 5.9 € débours)

Copie certifiée conforme
sur pages

